

PV Assemblée Générale du 8 mars 2025

Compte-rendu

L'accueil des participants s'est fait à partir de 8h30. Un petit déjeuner les attendait.

Les représentants de clubs ou CDVL se sont présentés au point d'enregistrement, sans parfois être porteurs de procurations ou de pouvoirs (pas transmis par le président au secrétariat). Dans certains cas c'est le PV d'AG qui faisait défaut. D'où nécessité de rentrer en contact avec les présidents pour régulariser.

Un cadeau, une gourde isotherme, était remise en suivant.

Quorum

Conformément aux statuts, le quorum nécessaire pour l'AG doit être de 30 et de 4018 voix.

- Clubs et clubs école – 47 structures présentes ou représentées sur 78
soit 11171 voix sur 14456 = 77 %
- OBL – 3 structures présentes ou représentées sur 40
soit 298 voix sur 1614 = 18 %
- Total clubs, clubs école et OBL – 50 structures présentes ou représentées sur 118
soit 11469 voix sur 16070 = 71 %

Christian Laubertie, secrétaire général et secrétaire de séance, indique que le quorum étant largement atteint et que l'assemblée ordinaire pouvait donc valablement délibérer.

Concernant l'assemblée générale extraordinaire dont l'objet était le changement d'adresse du siège de la ligue LOVL, le quorum n'étant pas atteint celle-ci sera convoquée à une date ultérieure.

Il est à regretter que si peu de présidents de clubs, de CDVL et d'écoles ne se déplace pour l'unique moment de l'année où il est permis d'avoir des informations et d'échanger avec les collègues de la ligue Occitanie.

Ouverture de l'AG à 9h45.

Le président de la FFVL Jean Louis Costes étant présent il a été invité à se présenter.

Validation du compte rendu de l'Ag 2024:

Il a été proposé à l'assemblée de procéder au vote à main levée afin de ne pas perdre de temps, sauf si une personne s'y oppose.

Pas d'objection et le **compte-rendu de l'AG 2024 a été validé à l'unanimité.**

Le président de la FFVL et Eric Wyss, cadre technique national, ont répondu et argumenté sur la nécessité de la mise en place de mesures correctives au risque de perdre notre assureur.

Informations sur les changements à venir (désignation d'un cadre technique à charge d'animer et coordonner) et embauches.

Clôture de l'assemblée générale à 16h30

Marie Agnès ALTIER
Présidente



Christian LAUBERTIE
Secrétaire de séance

